INSERTIONS.

*Les publications marquées d'un * ne sont destinées qu'à l'édition française de la Feuille fédérale. On est prié de l'indiquer clairement sur les manuscrits destinés à ces publications.*

Publication.

Il résulte d'une communication de la Légation britannique à Berne que la Société anglaise pour l'encouragement des arts, de l'industrie et du commerce, en mémoire de feu le prince Albert, qui a été pendant dix-huit ans président de cette Société, délivre chaque année une médaille d'or, portant le nom de « médaille du Prince Albert », comme reconnaissance pour les services distingués dans le but d'avancer les arts, l'industrie et le commerce.

Sur la demande de la dite Société, nous portons ce fait à la connaissance des Sociétés scientifiques suisses, en les invitant à transmettre d'ici à la fin de mai, au Département soussigné, les noms des personnes qui pourraient concourir, grâce à leurs services dans ce sens, à l'obtention de cette médaille.

Berne, le 30 avril 1875.

Département fédéral
des Chemins de fer et du Commerce.

Congrès séricicole international de 1876.

En exécution des décisions prises à Montpellier par le *Congrès séricicole international,* le Comité d'organisation de la cinquième session, qui se tiendra à Milan en 1876, après avoir tenu compte des propositions qui lui sont parvenues, a formulé le programme suivant d'expériences, relativement aux questions sur lesquelles il invite les éleveurs à concentrer leurs études :

1° Faire des expériences sur les circonstances qui peuvent avoir de l'influence sur la santé du bombyx du mûrier, dans le cours de l'élevage, et dans la confection et la conservation de la graine, en ayant égard spécialement à la flacherie et à ses modifications.

2° Quel est l'agent physique important, dans les actions complexes qui peuvent déterminer l'éclosion des graines annuelles avant l'époque normale ?

3° Terminologie des diverses maladies du ver à soie. Synonymie des termes dans diverses langues.

On peut se procurer, auprès du Département soussigné, le programme avec l'exposé détaillé de la manière dont devront être conduites les études.

Berne, le 26 avril 1875. [..

Département fédéral
des Chemins de fer et du Commerce.

Mise au concours.

Les offres de service doivent se faire par **écrit, franco** et être accompagnées de certificats de mœurs; on exige aussi que les postulants indiquent distinctement leurs prénoms et le lieu de leur domicile et d'origine.)

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé lors de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi donneront les renseignements nécessaires.

1) **Aide** au bureau principal des péages suisses à la gare de Constance (Grand-Duché de Baden). Traitement annuel fr. 1800 à fr. 2400. S'adresser, d'ici au 25 mai 1875, à la Direction des péages à Schaffhouse.

2) **Dépositaire** postal et facteur à Magden (Argovie).
3) **Commis** de poste à Aarau.

S'adresser, d'ici au 21 mai 1875, à la Direction des postes à Aarau.

4) **Facteur** de messagerie à Winterthour.
5) **Garçon** de bureau » »

S'adresser, d'ici au 21 mai 1875, à la Direction des postes à Zurich.

6) **Garçon** de bureau à Genève. S'adresser, d'ici au 21 mai 1875, à la Direction des postes à Genève.

7) **Télégraphiste** à Vuittebœuf (Vaud).
8) » » Serneus (Grisons).

Traitement annuel 200 francs, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 18 mai 1875, à l'Inspection des télégraphes de l'arrondissement respectif.

9) **Télégraphiste** à Marthalen (Zurich). Traitement annuel fr. 200, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 25 mai 1875, à l'Inspection des télégraphes à Zurich.

1) **Deux chargeurs** à Berne. S'adresser, d'ici au 14 mai 1875, à la Direction des postes à Berne.

2) **Facteur,** chargeur et garçon de bureau à Laufen (Berne). S'adresser, d'ici au 14 mai 1875, à la Direction des postes à Bâle.

3) **Facteur** à Bauma (Zurich).
4) » » Turbenthal (Zurich).

S'adresser, d'ici au 14 mai 1875, à la Direction des postes à Zurich.

5) **Facteur** à Altstädten (St-Gall). S'adresser, d'ici au 14 mai 1875, à la Direction des postes à St-Gall.

6) **Télégraphiste** au bureau spécial de Locarno. Traitement annuel dans les limites de la loi fédérale du 2 août 1873. S'adresser, d'ici au 18 mai 1875, à l'Inspection des télégraphes à Bellinzone.

7) **Télégraphiste** à Evolène (Valais). Traitement annuel fr. 200, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 18 mai 1875, à l'Inspection des télégraphes à Lausanne.

8) **Télégraphiste** à Weesen (St-Gall). Traitement annuel fr. 200, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 18 mai 1875, à l'Inspection des télégraphes à St-Gall.

---

1) **Télégraphiste** à Eschenz (Thurgovie). Traitement annuel fr. 200 plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 18 mai 1875, à l'Inspection det télégraphes à St-Gall.

2) **Télégraphiste** à Glovelier (Berne). Traitement annuel fr. 200, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 18 mai 1875, à l'Inspection des télégraphes à Olten.

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdruckschriften
Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées
Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali

INSERTIONS.

In Dans In	Bundesblatt Feuille fédérale Foglio federale
Jahr Année Anno	1875
Band Volume Volume	2
Heft Cahier Numero	20
Geschäftsnummer Numéro d'affaire Numero dell'oggetto	---
Datum Date Data	08.05.1875
Seite Page Pagina	470-474
Ref. No	10 063 641

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.
Le document a été digitalisé par les. Archives Fédérales Suisses.
Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.